

DOSSIER DE PRESSE



Panorama de la filière ovine en PACA

Décembre 2010

Contacts Presse

Bleu Ciel & Cie

Magali Triano - Aurélie Rossius

☎ 04 91 19 16 16

bleuciel@societebleuciel.com

Sommaire

La Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.3
André Pinatel, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur	p.5
PACA, une région ovine de première importance	p.6
➤ Le pastoralisme concerne ¼ du territoire régional	p.6
➤ Vers une augmentation de la taille des cheptels	p.6
➤ La filière ovine assure 64% des abattages régionaux	p.6
➤ En quelques chiffres...	p.7
La filière ovine, un atout de taille pour la région	p.8
➤ 6 000 ans de tradition pastorale	p.8
➤ Le rôle des troupeaux dans la préservation de l'environnement	p.8
➤ Produits de qualité : appellations structurantes en plein essor	p.9
Berger : un métier qui se professionnalise	p.10
➤ CFPPA Le Merle, une école de berger unique en Europe	p.10
➤ Le métier de berger, un savoir-faire spécifique	p.11
➤ La vie en alpage, des améliorations au quotidien	p.12





La Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur est un établissement public administratif à caractère économique et professionnel. A ce titre, il représente et défend les intérêts de la profession agricole auprès de tous les lieux de décision. Ses 54 élus, au suffrage universel, représentent les différentes familles professionnelles de l'agriculture : exploitants et anciens exploitants, propriétaires, salariés et groupements professionnels. Ce statut original, d'assemblée élue au suffrage universel et d'établissements publics, lui donne la capacité d'exprimer l'intérêt général agricole en tant qu'organe consultatif et représentatif et de remplir une mission de service public.

Au plus près des agriculteurs

Plus largement, la Chambre d'Agriculture conduit des actions qui s'adressent à l'ensemble des agriculteurs dans les domaines de l'élevage, la conduite des cultures, le machinisme, l'environnement, la formation, l'information et l'innovation. De même, elle initie et lance des opérations globales relatives à l'évolution de l'agriculture, comme la qualification des exploitations agricoles ou les démarches qualité produit. Elle intervient, de manière plus spécifique, auprès des jeunes agriculteurs en phase d'installation, participe à la formation des agriculteurs et apporte son expertise à la création et l'organisation de nouvelles filières.

Des actions auprès des services publics

Partie prenante des politiques publiques, la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur contribue à la définition d'une agriculture durable. A ce titre, elle conduit notamment des actions qu'elle initie ou co-anime avec les collectivités (Conseil Régional, Agence de l'eau...) en particulier sur la qualité de l'eau et des bassins versants et, plus généralement, sur les relations agriculture et environnement.



Le développement de l'agritourisme

Depuis quelques années, l'agritourisme connaît une véritable montée en puissance dans la région PACA. Afin de contribuer à cet essor, la Chambre Régionale d'Agriculture participe aux Journées Portes Ouvertes du réseau « Bienvenue à la ferme ». Une opération qui se voit renforcée cette année avec de nouvelles actions de promotion au rang desquelles : « Brin de culture », 2ème édition de ce festival culturel qui s'invite dans quelques fermes du réseau, ou encore le jeu de société « Les colles des fermes », un outil de promotion ludique destiné au jeune public.

Promouvoir l'agriculture régionale

La Chambre Régionale d'Agriculture propose un programme d'actions annuel mis en place par la Commission Promotion et soutenu par le Conseil Régional. En 2009, elle a ainsi participé à l'organisation de 10 salons, 3 expositions, 2 réceptions d'acheteurs et 5 conférences. Depuis 2 ans, de nouvelles actions ont été engagées à l'instar du Salon Saveurs, du couplage du Concours Général Agricole avec une réception d'acheteurs ou encore la refonte de l'animation au Salon de l'Agriculture avec le lancement en 2009 d'un espace dégustation. De même, dans le cadre du Réseau Bienvenue à la ferme, la Chambre Régionale a participé à l'édition 2010 du Salon de la randonnée. Cet ensemble d'actions vise à promouvoir les différents volets de l'agriculture régionale.

ANDRÉ PINATEL,

**Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

André Pinatel occupe depuis 2007 la Présidence de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur. Arboriculteur, oléiculteur et céréalier de métier, il possède une exploitation dans le Val de Durance (04).



Avec passion, il défend l'agriculture de sa région et s'engage pour la profession au travers de diverses fonctions :

- Président-Fondateur de la Coopérative des Oléiculteurs des Mées,
- Président de la Caisse locale du Crédit Agricole,
- Président de la Fédération des Oléiculteurs Producteurs d'Olives,
- Président du Conseil Spécialisé de l'Olive,
- Président de l'Office National Interprofessionnel des Oléagineux, Protéagineux et Cultures Textiles,
- Membre du Conseil Economique et Social Régional PACA.

Acteur régional de premier plan dans le domaine agricole, il a été nommé, en 2009, Chevalier de la Légion d'Honneur.

PACA, une région ovine de première importance

Le pastoralisme concerne ¼ du territoire régional

Des estives des Alpes aux parcours herbassiers de la plaine, des zones sylvo-pastorales du Var aux Coussouls de la Crau, les surfaces pâturées représentent 750 000 hectares dont 400 000 hectares de pelouses d'altitude. L'activité pastorale concerne tous les départements de PACA et s'étale sur toute l'année dans les zones de la plaine, de piémont et des Préalpes. Elle contribue à l'entretien de l'espace et à la prévention des risques naturels : 76 000 hectares pastoraux ont une vocation de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI).

Vers une augmentation de la taille des cheptels

La région PACA a la particularité d'être la région française qui a le mieux résisté à la baisse chronique du cheptel ovin viande sur les dix dernières années. Cependant, après une phase d'augmentation en début de la période 1993-2004, le nombre de brebis viande a diminué de façon constante (moins 17% en 15 ans en France et moins 4% en PACA). Parallèlement, le nombre d'élevages n'a cessé de régresser. En quinze ans, c'est presque 30% des troupeaux régionaux qui ont disparu. Et ce sont les plus petits troupeaux qui ont été particulièrement touchés : le nombre de troupes de moins de 350 brebis est en forte diminution, alors que celui des troupes de plus de 350 brebis augmente.

La filière ovine assure 64% des abattages régionaux

Malgré de fortes restructurations du paysage des abattoirs de la région, cette dernière garde néanmoins un maillage d'abattoirs locaux. Aujourd'hui, l'abattoir de Sisteron (premier abattoir ovin français) assure à lui seul les 2/3 du tonnage abattu régionalement.

Il est considéré comme un outil fondamental de la filière ovine régionale. C'est un outil à la pointe de l'innovation technologique et aux techniques managériales qui ont valeur d'exemple.

En quelques chiffres...

Les départements alpins (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes) et les Bouches du Rhône concentrent à eux trois plus de $\frac{3}{4}$ des brebis de la région (soit plus de 470 000 brebis).

Les $\frac{2}{3}$ des élevages ovins de la région (soit près de 1200 élevages) sont situés sur le département des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes.

Répartition des élevages et des brebis par départements :

Départements	Nombre d'éleveurs	Nombre de brebis
Alpes de Haute Provence	526	155 673
Hautes-Alpes	658	182 200
Alpes-Maritimes	162	51 028
Bouches du Rhône	211	134 362
Var	145	52 805
Vaucluse	93	29 303
Total régional	1 795	605 371

Source : AUP 2008 (provisoire)

La région compte **605 371 brebis** et **1 795 éleveurs ovins**
soit une **taille moyenne de troupeau de 337 brebis**

Les éleveurs ovins de la région PACA sont relativement jeunes, en regard des agriculteurs des autres filières. Près de $\frac{1}{3}$ des éleveurs de la région ont moins de 40 ans (contre moins de 20 % pour les autres filières régionales).

La filière ovine, un atout de taille pour la région

Entre traditions, préservation de l'environnement et produits de qualité



6 000 ans de tradition pastorale

Le mot transhumance intègre deux termes : « trans » (au-delà) et « humus » (le pays), car le voyage qu'il désigne conduit au-delà du territoire d'origine. Tradition de 6 000 ans, c'est une forme de vie pastorale étroitement associée aux régions à climat méditerranéen. Elle permet de palier la sécheresse qui sévit l'été et jaunit les maigres pâturages des plaines. Dès le mois de juin, les troupeaux gagnent alors les montagnes les plus proches, où l'herbe renaît après la fonte des neiges. Ils reviendront entre septembre et novembre, avant que la neige ne les recouvre de nouveau.

La transhumance dite « hivernale » est pratiquée par certains troupeaux des exploitations montagnardes, qui viennent passer l'hiver dans les plaines ou massifs forestiers littoraux de Basse Provence.

La transhumance dite « locale », désigne la montée en estive, sur des alpages de proximité, des troupeaux des communes de montagne ou des zones de piémonts.

La « grande transhumance estivale » relie à longue distance les basses plaines provençales et le littoral méditerranéen aux pelouses alpines.

Le rôle des troupeaux dans la préservation de l'environnement

L'élevage ovin contribue fortement au maintien d'un paysage ouvert : 60% de l'espace pastoral et herbager départemental est entretenu par les ovins (alpages inclus). Il participe à la prévention des risques naturels, façonne les paysages et favorise la biodiversité. Il participe ainsi pleinement à la gestion partenariale des espaces. La filière s'est engagée pleinement dans les différentes mesures de contractualisations sur les surfaces fourragères depuis la PAC de 1992, par la diminution de la fertilisation sur les prairies et la gestion de la



ressource herbacée par le pâturage sur les surfaces pastorales, ou d'autres mesures agri-environnementales plus ciblées. Par sa conduite extensive, l'élevage ovin est tout à fait en phase avec les attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture.

On dénombre un grand nombre de groupements pastoraux, qui intègrent les enjeux environnementaux en participant à la mise en place des mesures agri-environnementales sur les alpages. La location des alpages constitue des ressources financières pour les communes, et valorisent celles-ci en termes d'image patrimoniale et culturelle. L'activité pastorale est également génératrice d'emplois saisonniers (bergers, aides bergers, tondeurs,...).

Produits de qualité : appellations structurantes en plein essor

La viande issue d'ovins transhumants est de très bonne texture. En effet, les agneaux reçoivent une alimentation naturelle et équilibrée, essentiellement basée sur l'apport du lait maternel. Du fait, aussi, d'un excellent équilibre muscle/gras, son arôme et sa saveur sont exquis. Afin de répondre à la demande accrue des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité, de garantie d'origine et de mode d'élevage, les éleveurs et la filière se sont structurés autour de signes officiels de qualité, tels que l'« Indication Géographique Protégée », « Agneau de Sisteron Label Rouge » et « Agriculture biologique ». D'autres initiatives spécifiques aux éleveurs montagnards ou transhumants existent également : « Dénomination Montagne » et « Agneau des Estives (Alpes Maritimes) ».

Berger : un métier qui se professionnalise

CFPPA Le Merle, une école de berger unique en Europe



L'élevage ovin transhumant de Provence-Alpes-Côte d'Azur est employeur d'un nombre relativement important de bergers, tout particulièrement pour assurer la garde des troupeaux pendant les 3 à 4 mois de la saison d'été en alpage. Ces bergers sont également recrutés pour la période des gros travaux d'agnelage, au retour de l'alpage, ou encore pour le gardiennage sur les parcours d'hivernage ou d'intersaison. Le nombre annuel de ces

emplois, majoritairement saisonniers, est estimé à 300. Les candidats sont majoritairement issus du monde urbain, hommes ou femmes, âgés de 20 à 30 ans, diplômés à des niveaux divers (3^{ème} à Bac + 3) et en situation de chômage ou de réorientation professionnelle. Ils ne possèdent en règle générale aucune qualification préalable, en élevage comme pour la vie et le travail en haute montagne. Une formation spécifique a donc été montée à l'initiative des Organisations Professionnelles d'élevage de la région pour assurer la qualification et l'insertion de ces candidats au métier de berger salarié transhumant.

Financée par le Conseil Régional, elle est portée par l'Ecole du Merle, située près de Salon de Provence, au cœur de la grande zone d'élevage transhumant de la Crau ; elle est rattachée administrativement à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier.

La formation se déroule sur un an, de l'automne à la fin de l'été suivant. Avec une quinzaine de stagiaires par an, elle fonctionne sur l'alternance, entre des cours théoriques en centre et des stages pratiques en exploitations permettant l'apprentissage de chacune des phases du cycle annuel du troupeau : agnelage, garde sur prairies et parcours, lutte... Elle se termine par la prise en charge de la séquence d'alpage, sous la conduite d'un tuteur expérimenté, éleveur ou berger professionnel. Outre les techniques et les savoir-faire des soins aux animaux et du gardiennage, elle intègre les acquis du pastoralisme moderne, la gestion de l'environnement et du multi-usage de l'espace, le dressage des chiens de troupeau et de

protection, le bâtage des ânes, les règles de vie et de sécurité en haute montagne. L'insertion professionnelle est très bonne, puisque pratiquement tous ces nouveaux bergers trouvent un emploi dès la fin de leur formation.

Le métier de berger, un savoir-faire spécifique

En alpage, les troupeaux ovins sont gardés en permanence par un berger. La conduite d'un troupeau en altitude est une activité complexe, qui fait appel à de multiples compétences. Le travail de gardiennage varie considérablement d'une estive à l'autre. Les découpages des alpages en différents secteurs suivant l'altitude, l'exposition, la pente... définissent globalement le calendrier d'utilisation de la montagne. D'origines souvent très anciennes, ils doivent normalement, permettre au berger, qui gère bien son herbe, de tenir sur l'alpage durant toute la saison, quelles que soient les conditions météorologiques de l'année.

Clé de voûte d'un mode d'élevage basé sur le pâturage, la transhumance garantit des productions (viande, laine) de grande qualité, rythmée par les cycles naturels de l'herbe et de l'animal. Les troupeaux sont composés de races dites « rustiques » : mérinos d'Arles, préalpes du sud, mouréous... issues de longues et patientes sélections, adaptées aux longs déplacements et à des conditions climatiques et d'alimentation difficiles. Le pays d'estivage traditionnel est représenté par les Alpes de Provence (Mercantour, Ubaye, Haut-Verdon...) et les montagnes méridionales du Dauphiné (Vercors, Briançonnais...). Avec le développement du transport par chemin de fer puis par camion, les troupeaux gagnent aujourd'hui également l'Oisans et la Vanoise.



La vie en alpage, des améliorations au quotidien

Depuis l'adoption de la Loi Montagne en 1972, beaucoup d'améliorations ont été réalisées sur les estives. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, elles s'appuient sur le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et ont porté principalement sur les conditions de séjour et de travail des bergers.

De nouvelles cabanes sont construites et des anciennes sont aménagées. Des pistes d'accès sont ouvertes ou améliorées. Des points d'eau, des équipements plus ou moins mobiles pour le tri et la convention des animaux ont été installés. Quand les cabanes d'estive ne sont pas accessibles par la route, la montée en alpage des différents produits, nécessaires à la vie du troupeau et du berger, peut se faire au travers d'opérations groupées d'hélicoptage. Ces améliorations sont indispensables à la pérennité du métier de berger. Il n'est pas rare de trouver aujourd'hui en montagne des bergers installés avec leur famille, et même avec de jeunes enfants.

